

Vers une monnaie unique pour les pays de la Cedeao ?

Interview : Gilles Dufrénot (lopaduf@aol.com)

LES PAYS DE LA CEDEAO sont en marche pour disposer d'une monnaie unique à l'horizon de 2020. Un processus dans lequel le Nigeria est appelé à jouer un rôle de premier plan. Si le projet semble faire l'unanimité, « le diable est dans les détails ».

► Gilles Dufrénot est Professeur de Sciences Économiques à l'Université d'Aix-Marseille (France). Il a publié plusieurs ouvrages relatifs aux pays d'Afrique de l'Ouest et collabore régulièrement avec la presse à travers des contributions sur les pays de l'UEMOA. Son dernier ouvrage *Après la crise? : Les politiques économiques dans le monde* vient d'être nommé pour le prix Turgot du meilleur livre d'économie financière 2010.

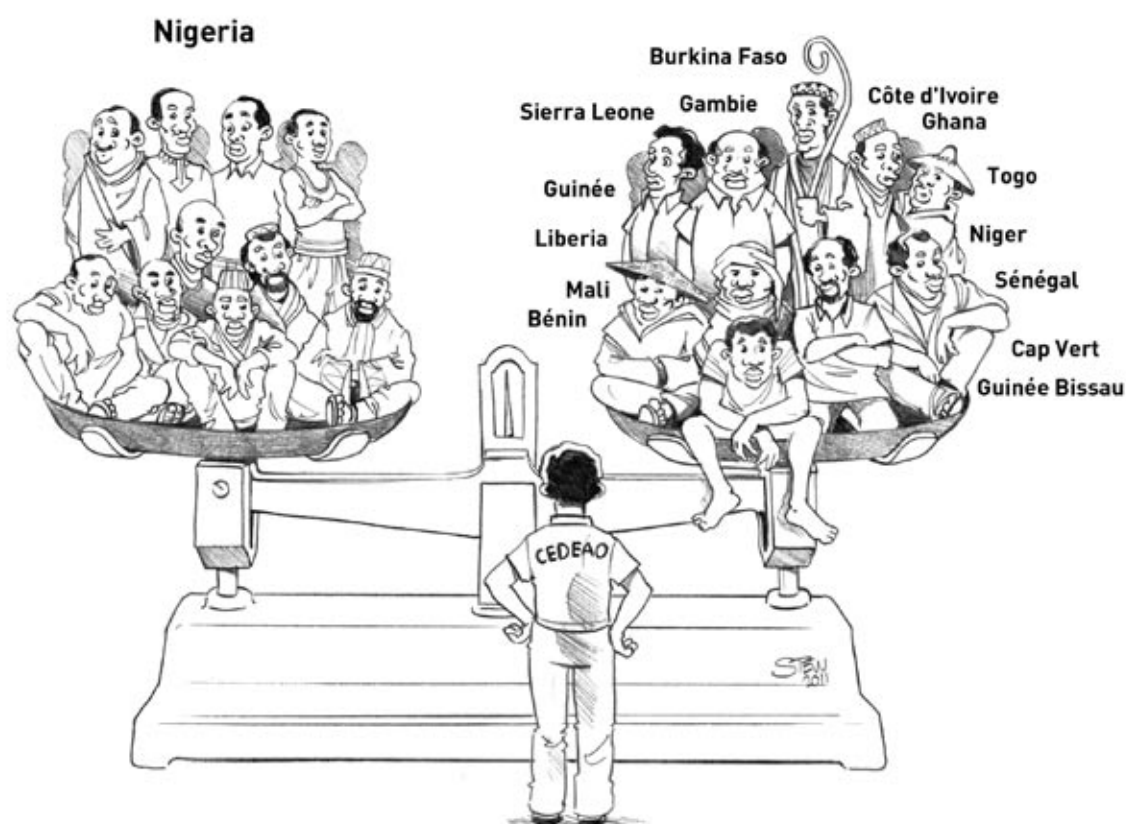
GRAIN DE SEL : Quelle analyse peut-on faire des monnaies actuelles en Afrique de l'Ouest ?

GILLES DUFRÉNOT : La « géographie monétaire » de l'Afrique de l'Ouest subsaharienne est constituée de plusieurs types de régimes de change. Nous avons une union monétaire, formée par les 8 pays de la zone Franc dont la monnaie est accrochée à l'Euro et un ensemble de monnaies nationales inconvertibles dont le taux de change par rapport au dollar ou à l'euro est plus ou moins administré. La coexistence de différents régimes de change sur un espace réduit ne favorise pas les échanges commerciaux entre les pays, compte tenu des coûts de transaction élevés (par exemple les frais engendrés par les opérations de conversion de devises, ou par les coûts d'assurance supportés par les importateurs et exportateurs pour se couvrir contre les risques de change). Par ailleurs, pour les monnaies non ancrées à une devise internationale, des problèmes de crédibilité de la politique de change et les incertitudes liées à la volatilité des taux de change empêchent l'entrée de capitaux et des investissements étrangers stables sur un horizon à moyen et long terme.

GDS : Quels sont les arguments qui plaident en faveur d'une monnaie unique pour les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ? Y-a-t-il des points de blocage et des difficultés ?

GD : L'idée de la mise en place d'une monnaie unique à l'échelle de la Cedeao s'appuie sur plusieurs observations historiques. D'abord, les unions monétaires ont tendance à favoriser le commerce régional, à condition qu'il y ait une taille critique. Ensuite, c'est le commerce régional qui tire les croissances économiques, plutôt que les transactions réalisées dans le contexte d'une spécialisation Nord/Sud. La raison est que le commerce régional porte le plus souvent sur des échanges de produits similaires, ce qui permet d'éviter que les industries nationales soient évincées par les importations. Enfin, après la Triade au niveau commercial¹, l'économie mondiale des années à venir risque de s'organiser autour de pôles monétaires. Il est important, qu'à côté des pôles constitués par les devises internationales (dollar, yen, ➔

1. La Triade est constituée des 3 pôles commerciaux correspondant à la zone Amérique du Nord, à la zone Europe et à la zone Asie.



euro), les pays d'Afrique puissent avoir leurs propres pôles. Le calendrier de mise en place d'une monnaie unique à l'échelle de la Cedeao obéit à la logique suivante. Les pays non membres de la zone Franc vont d'abord constituer leur propre zone monétaire appelée « Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest » (WAMZ : *West African Monetary Zone*) en 2014 avec l'adoption d'une monnaie commune (l'Unité de compte ouest africaine). Il s'agit du Ghana, de la Gambie, de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Nigeria. Ensuite, à partir de 2020, la WAMZ et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) devraient fusionner leurs deux zones monétaires en vue de former une zone monétaire unique à l'échelle de la Cedeao avec l'adoption d'une nouvelle monnaie. Le Cap-Vert et le Libéria devraient également rejoindre cette zone. En effet, l'Escudo cap-verdien est ancré à l'euro et le gouverneur de la Banque centrale du Libéria vient officiellement de demander l'adhésion de son pays à l'UEMOA.

Il n'y a pas à proprement parler de points de blocage, mais comme on le sait, le diable est dans les détails. En premier lieu, une union monétaire a d'autant plus de chances de tenir que les pays ont des structures économiques proches, que les politiques économiques menées par les gouvernements sont coordonnées, et que chacun accepte de ne pas adopter des politiques qui seraient nuisibles pour les autres. Il faut donc définir un cadre institutionnel qui favorise cela. Les pays non membres de la zone Franc ont adopté des critères de convergence des politiques économiques. Mais la convergence des niveaux de vie est plus difficile à mettre en place pour une union constituée en majorité de pays pauvres et qui ne disposent pas d'équivalents de « fonds structurels »² comme cela a pu être le cas en Europe. En second lieu, il ne suffit pas d'avoir une monnaie unique. La question du régime de change est fondamentale, car il faut décider de ce qui est le mieux pour les pays dans leur rapport avec le reste du monde. Ainsi, la future monnaie unique de la Cedeao pourra flotter par rapport aux devises internationales, ou bien être liée à celles-ci par un taux de change fixe, ou encore varier par rapport à un panier de devises à définir. Le choix d'un régime de change donné est difficile parce qu'il implique de prendre en compte tous les aspects du « bien-être » économique et social : le niveau de la dette, les conséquences sur le commerce, l'inflation, la croissance, etc.

2. Rappelons que les fonds structurels servent à financer le rattrapage économique des futurs adhérents à une zone économique, afin de faire converger leur niveau de vie avec celui des pays membres.

GDS : *Quel rôle particulier pour le Nigeria dans la mise en place de cette monnaie? L'idée d'une monnaie-marchandise peut-elle voir le jour?*

GD : Le Nigeria est le seul pays de la Cedeao ayant les capacités de soutenir la monnaie unique, compte tenu de son poids économique et financier dans la zone et de l'expérience de sa Banque centrale dans la gestion d'une monnaie indépendante. D'autre part, vu le poids de l'agriculture dans la croissance économique de la zone, le choix du taux de change n'est pas une question anodine. Par exemple, la dévaluation d'une monnaie peut améliorer les termes de l'échange sur les marchés à l'exportation, mais accroître en retour les coûts de production si l'on importe l'essentiel des intrants de production. Dans l'esprit des nigériens, la monnaie unique doit servir à protéger le potentiel agricole et industriel de la zone; par conséquent, il sera nécessaire de lier la politique de change et la politique commerciale en matière agricole. La monnaie devrait servir à limiter les risques de syndrome hollandais³, l'impact des fluctuations internationales des termes de l'échange et l'instabilité des recettes agricoles en raison des très fortes fluctuations des prix domestiques. Le Nigeria a une longue expérience dans ces domaines, dont la zone devrait bénéficier. Dans ce contexte, l'idée d'une monnaie-marchandise fait son chemin. Comme il existait autrefois l'étalon-or, le taux de change de la future monnaie unique pourrait être défini, non pas par rapport à une devise internationale, mais par rapport aux cours des principales matières premières exportées par les pays de la Cedeao. Ainsi, par exemple en cas de baisse du prix mondial du coton, la monnaie se dépréciant automatiquement, les recettes d'exportations de la zone — en monnaie nationale — ne seraient pas affectées (contrairement à ce que l'on observe aujourd'hui). Évidemment, les pays devront s'entendre sur les produits agricoles que l'on choisit comme référence pour définir l'étalon marchandise.

Il existe bien sûr d'autres alternatives à l'adoption d'une monnaie-marchandise. On pourrait imaginer une monnaie dont le taux de change serait défini par rapport à un panier de devises, ou à une devise internationale. L'avantage de ces solutions est que la politique suivie par la future banque centrale gagnerait en crédibilité (la crédibilité est importante vis-à-vis des investisseurs qui prêtent des capitaux, mais aussi vis-à-vis des bailleurs de fonds, parce qu'elle élimine les risques de change). Mais l'inconvénient est que, du point de vue de la compétitivité, la monnaie unique serait alors complètement soumise aux fluctuations des devises internationales. ■

3. Le syndrome hollandais est un phénomène économique caractérisé par le fait qu'une abondance de ressources liées à des recettes élevées d'exportations évince les secteurs d'activités de l'économie non spécialisés dans les exportations de matières premières.